MEN'S HEALTH
Pays : France
Périodicité : Mensuel
OJD : 38233

Date : OCT 15
Page de l'article : p.41-43
Journaliste : Antoine Pietri

Débuter en Bourse : mode d'emploi

Alors que le rendement des livrets ne cesse de baisser, les Bourses des marchés développés sont au beau fixe… Pourquoi ne pas en profiter ? Voici quelques clés pour devenir un golden boy.

PAR ANTOINE PIETRI

ANNÉE APRÈS ANNÉE, LES PLACEMENTS SÉCURISÉS SONT DE MOINS EN MOINS RENTABLES : le livret A, qui rapportait 2,25 % en 2011, est tombé à un rendement de 0,75 % cette année. Dans le même temps, la Bourse de Paris a progressé de près de… 75 % ! Si le monde de la finance peut sembler impénétrable, investir une partie de votre épargne en Bourse n'a en réalité rien d'insurmontable.

Tous droits réservés à l'éditeur

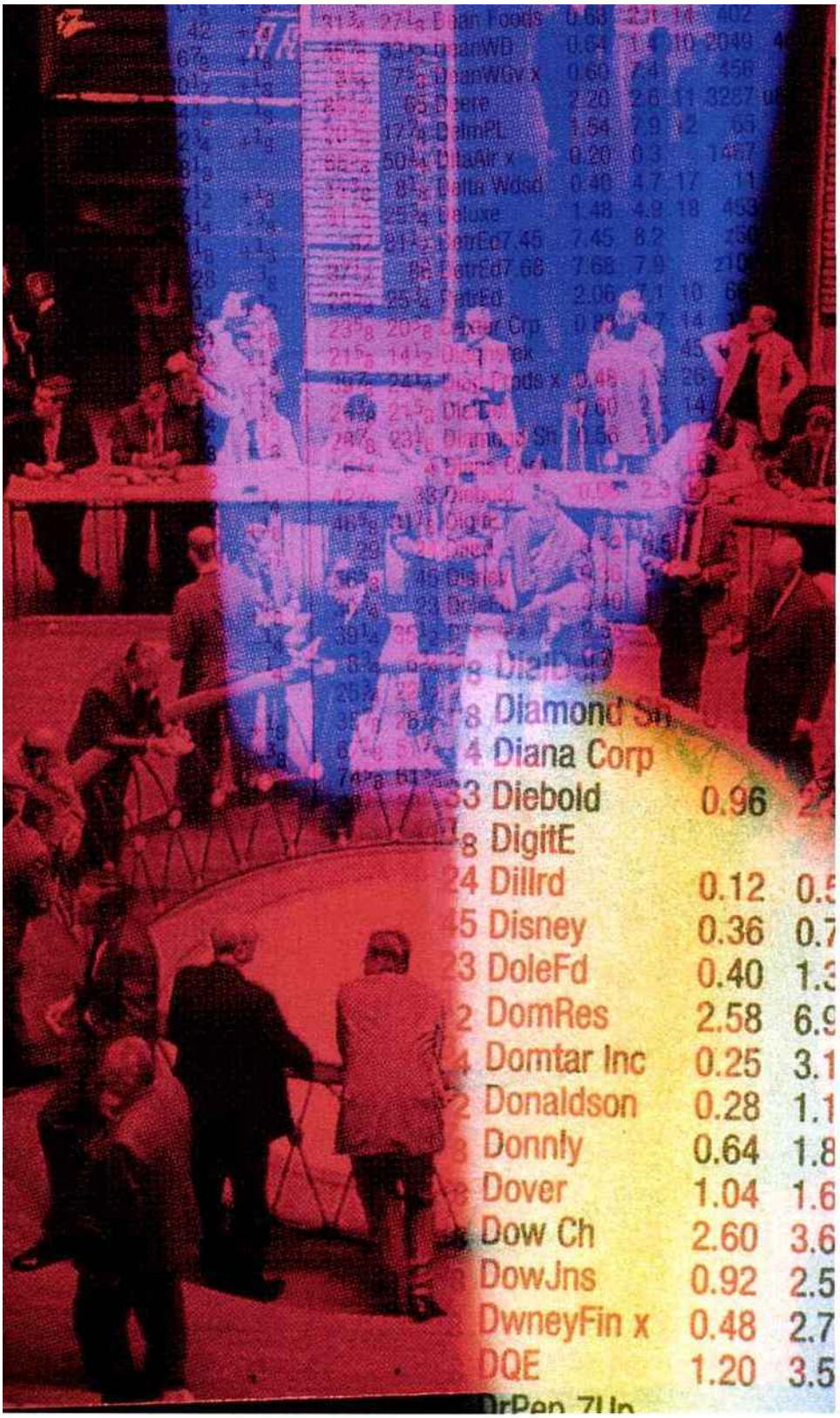

Comment ouvrir un compte?

LA PREMIÈRE ÉTAPE CONSISTE À OUVRIR UN COMPTE par le biais duquel vous pourrez acheter et vendre des actions. L'option la plus simple est de passer par votre banquier, mais les courtiers en ligne (comme Fortuneo, Bourse Direct ou encore Boursorama) offrent des avantages non négligeables. Les frais qu'ils prélèvent sont en général beaucoup plus compétitifs que ceux des banques classiques : leurs offres comportent généralement la gratuité des frais de courtage et des droits de garde (c'est le montant prélevé par l'intermédiaire pour assurer la garde et le service des actions).
Pour ouvrir un tel compte, deux solutions s'offrent à vous : un compte-titres ou un PEA (plan d'épargne en actions). Cette deuxième option est la plus attractive, puisque vos gains seront exonérés d'impôts à condition de garder votre PEA pendant cinq ans au moins.
Le plafond du PEA ne devrait pas poser de réelle contrainte pour faire vos premiers pas en Bourse, puisqu'il est fixé à 150000 euros.

Quelle somme investir?

ON N'INVESTIT PAS EN BOURSE COMME ON JOUE AU CASINO : il est essentiel de faire preuve de réflexion et d'un minimum de prudence. Commencez par déterminer quel montant vous pouvez investir sur les marchés financiers. Idéalement, il ne faut pas y consacrer plus de 10 à 15 % de votre capital au maximum. Surtout, rappelez-vous que rien n'est garanti en Bourse. Le cours de vos actions peut chuter brusquement à tout moment.
Il faut donc être certain que vous n'aurez pas besoin de cet argent à court terme, même en cas d'accident de la vie : vous pourriez être obligé de vendre vos actions dans l'urgence et risqueriez de réaliser des pertes importantes sur vos placements. Lorsque vous savez quelle somme vous pouvez attribuer à votre portefeuille d'actions, ne l'investissez pas en une seule fois. Effectuez plutôt vos achats sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Tous droits réservés à l'éditeur

Quelle stratégie adopter?

AVANT DE VOUS LANCER, POSEZ-VOUS LA QUESTION SUIVANTE : *« Quelle est ma tolérance au risque? »* Comptez-vous garder vos actions pendant 10 ou 15 ans avant d'encaisser vos gains, ou voulez-vous au contraire agir comme un vrai trader, en achetant et en revendant chaque jour pour jouer sur la spéculation au quotidien? Le fait de connaître votre appétence au risque vous permettra de savoir vers quel type d'actions vous tourner. Les investissements en Bourse présentent toujours une part d'incertitude, puisque le capital n'est pas garanti, mais certains placements sont tout de même plus sûrs que d'autres. Les investisseurs prudents préfèrent les valeurs dites « défensives », ou valeurs « de fond de portefeuille » : il s'agit d'actions de sociétés solides, dont le potentiel de baisse est limité, comme Air Liquide, Essilor ou encore Sanofi. Ceux qui n'ont pas peur du risque se tourneront plutôt vers des actions dites « cycliques » (elles sont plus volatiles, ce qui signifie que le cours de l'action change rapidement, à la hausse comme à la baisse), comme celles de sociétés plus jeunes ou plus petites. On en trouve par exemple dans le secteur des biotechnologies. Quelle que soit votre stratégie, sachez vous fixer des limites et respectez-les. Concrètement, déterminez lorsque vous achetez une action à quel prix vous voulez la revendre, sans vous montrer trop gourmand.

Comment choisir mes actions?

POUR CHOISIR AU MIEUX, PAS DE SECRET : il faut s'informer un maximum sur les sociétés dont les actions pourraient vous intéresser. Épluchez la presse spécialisée et les conseils des spécialistes et n'hésitez pas à consulter les documents mis à disposition par les entreprises elles-mêmes. Toute société cotée en Bourse a l'obligation de présenter ses comptes détaillés plusieurs fois par an. Il est aussi conseillé d'investir dans des domaines auxquels vous vous intéressez à titre personnel plutôt que de miser sur des entreprises dont vous n'avez jamais entendu parler. Il vous sera plus facile de suivre l'actualité du secteur.
Par ailleurs, tous les spécialistes recommandent de diversifier vos placements. Autrement dit : de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Autant que possible, essayez de miser sur des actions complémentaires en investissant une partie de votre capital sur des industries différentes (par exemple le secteur bancaire et celui de l'énergie, ou de la téléphonie). Si l'une de vos actions chute, vos autres placements pourront compenser la baisse.

ARNAQUES EN LIGNE : ATTENTION, DANGER

« Regardez cette vidéo pour savoir comment gagner plusieurs milliers d'euros par jour » : si vous apercevez une pub de ce type sur le Web, fuyez ! Les offres frauduleuses pullulent sur Internet. La liste noire au sein de laquelle l'AMF (Autorité des marchés financiers) répertorie les sites d'arnaque a atteint cette année plus de 250 entrées et leurs victimes se comptent en dizaines de milliers. Une fois les versements effectués par le particulier, ces sociétés, généralement basées dans des paradis fiscaux, disparaissent dans la nature. Il est impossible de récupérer le moindre centime et les recours ne débouchent presque jamais. Pour ne pas tomber dans le piège, évitez à tout prix les offres racoleuses pour des produits comme le Forex (FOReign EXchange) ou les options binaires.

AVIS D'EXPERT

Vincent Guenzi est *responsable de la stratégie* d'investissement de la société de gestion Cholet Dupont. Selon lui, les actions européennes devraient connaître une hausse de 10 % d'ici à la fin de l'année. Il déconseille d'investir dans les secteurs des produits de base, du pétrole et gaz et des services publics, *« tous trois corrélés aux matières premières et énergétiques mal orientées »*, mais plutôt de miser sur le secteur de la distribution.

Tous droits réservés à l'éditeur